



NOM :

PRENOM :



PERMIS CANTINE



Ecole maternelle de Neuville Aux Bois

Règles de vie au restaurant scolaire

Avant le repas

- Je vais aux toilettes et je me lave les mains.
- Je me range tranquillement.
- Je m'assois à ma table.

Pendant le repas

- Je lève le doigt pour demander quelque chose.
- Je me tiens correctement à table.
- Je parle tout doucement.
- Je suis gentil avec mes camarades.
- Je goûte à tout dans mon assiette.
- Je respecte les dames de cantine et mes camarades.
- Je garde la table propre et respecte le matériel.

APRES LE REPAS

- Je mets les couverts dans la corbeille.
- Je sors de table dès que j'ai l'autorisation.

Ce que je ne dois pas faire

- Je refuse d'aller aux toilettes et de me laver les mains.
- Je chahute en me rangeant.
- Je ne m'assois pas à ma place.
- Je ne lève pas le doigt pour demander quelque chose.
- Je me balance sur ma chaise.
- Je crie.
- Je fais mal à mes camarades.
- Je ne goûte pas tout et mange dans l'assiette du voisin.
- Je manque de respect envers les adultes et mes camarades.
- Je gaspille la nourriture.
- Je sors de table sans autorisation.
-

Si je ne respecte pas les règles

Graduation des sanctions

1^{er} Degré

- Je refuse d'aller aux toilettes et de me laver les mains.
- Je chahute en me rangeant.
- Je ne m'assois pas à ma place.
- Je ne lève pas le doigt pour demander quelque chose.
- Je me balance sur ma chaise.
- Je crie.
- Je ne goûte pas à tout et mange dans l'assiette du voisin.
- Je sors de table sans autorisation.

► On m'avertit une première fois que je ne respecte pas les règles de vie, je serai inscrit sur le tableau blanc du restaurant avec un smiley orange.

Sanction : Notification dans le passeport de l'enfant pour signature des parents, si récidive dans la semaine.

2^{ème} Degré

- Je fais mal à mes camarades.
- Je gaspille la nourriture et ne respecte pas le matériel.
- Je manque de respect envers les adultes et mes camarades.

Sanction : Notification immédiate dans le permis cantine de l'enfant pour signature des parents.

Si récidive dans la semaine :

► Courrier aux parents prévenant du risque temporaire d'exclusion de la cantine.

Si nouvelle récidive, convocation des parents et de l'enfant en mairie avec exclusion de 1 jour de la cantine.

MON LIVRET DE BORD

<i>DATE</i>	OBSERVATION	DECISION	SIGNATURE PARENTS